REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS

En 2025, la Ville de Bar-le-Duc poursuit ses investissements en matière d'aménagement des espaces publics et de réfection des voiries. En Ville-Haute, concernant l'ilot des Halles, un plan guide de requalification des espaces urbains, accompagné d'un plan d'actions de travaux, sera élaboré par un groupement de maitrise d'œuvre urbaine.
Des concertations seront menées avec la population et avec les instances plus concernées telles que la Maison d'arrêt, l'OPH de la Meuse, le Département, la DDT, le Tribunal, etc.
Concernant la rue de la Libération, des travaux de réfection de la chaussée sont envisagés au printemps.
Durant l'été, des réparations sur la passerelle Saint-Mihiel seront effectuées.
Des études préalables seront engagées dans le courant de l'année pour les aménagements de sécurité depuis

le nouveau giratoire de la RD635 jusqu'à la rue Lafayette (création d'un plateau surélevé, d'écluses et aménagement d'un trottoir reliant le quartier Lafayette au nouveau giratoire), et pour l'enfouissement des réseaux secs et la réfection complète de l'Impasse de l'Etoile. Par ailleurs, la Ville procédera au changement de son mobilier urbain publicitaire, à savoir les abribus et les panneaux publicitaires.
Sont aussi à noter des réfections de chaussées : chemin Harauchatel, rue de la Libération, rue André Theuriet entre la rue Exelmans et la rue du Général de Gaulle, etc.

RÉNOVATION DU PARC LUMINEUX DES ESPACES PUBLICS

Depuis l'hiver 2022 et le contexte de crise économique, la Ville de Bar-le-Duc applique un plan de sobriété énergétique. L'éclairage public est un poste important de dépense énergétique. L'extinction nocturne a certes permis de faire rapidement des économies financières et énergétiques, mais des solutions de gestion de l'éclairage à moyen et long terme doivent être envisagées. C'est pourquoi, la municipalité entreprend la rénovation complète de son parc lumineux avec un passage en leds et la généralisation de la télégestion. Ce système permettra de programmer les abaissements de puissance par points lumineux et d'adapter l'éclairage à chaque quartier et chaque rue. Ce programme de rénovation s'étend sur 6 ans avec une moyenne de 400 luminaires changés par an. Les travaux seront réalisés en régie. Le budget de cette opération est de 1250000 euros.

BÂTIMENTS
Entretien des batiments communaux.
543 028 €

FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE
Cette dépense regroupe l'ensemble des services fonctionnels de la mairie et le remboursement en capital de la dette.
8 950 807 €

VIE SCOLAIRE
Restauration scolaire, fonctionnement des écoles et groupes scolaires.
3 410 637 €

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE ET SPORT
Subventions aux associations dont centres socioculturels, animations, festival, culture, patrimoine et sport.
6 876 550 €

ACTION SOCIALE
Politique personnes âgées et jardins familliaux.
155 672 €

AMÉNAGEMENTS URBAINS
Quartier Saint-Jean, halle de la Ville-Haute, aménagement urbain de la sapinière, Place Reggio.
2 806 727 €

VOIRIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC
Voirie, éclairage public dont relamping, pistes cyclabes.
3 509 820 €

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
Espaces verts, budget participatif, propreté, Agenda 2030.
3 036 626 €

AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE DE PUMPTRACK ET D'UN BOWL

Dans le cadre de ses politiques de développement sportif, touristique et de santé, et pour répondre aux attentes des usagers, la Ville de Bar-le-Duc a décidé d'aménager une piste de pumptrack, rue du Débarcadère pour les amoureux de la glisse à deux roues ou plus. Principalement en accès libre, ce pumptrack sera également à la disposition des clubs et des établissements scolaires dans le cadre du programme Savoir rouler à vélo. S'ajoute à cela un skate park.
Des aménagements complémentaires pourraient voir le jour : aire de jeux, chemins piétons et cyclables, stationnement, etc. 600000 € sont inscrits au budget 2025 pour la maitrise d'œuvre en conception-réalisation.

LE MOT DE L'ÉLU

Olivier MINETTO
Adjoint délégué aux Finances et au Budget

Le budget 2025 de notre Ville s'inscrit dans la continuité de notre engagement pour une gestion rigoureuse et responsable. Dans un contexte contraint, nous avons fait le choix de préserver notre capacité d'investissement. Nos priorités restent claires : soutenir les projets structurants pour l'avenir de Bar-le-Duc, améliorer le cadre de vie et accompagner les transitions écologiques et énergétiques. Grâce à une gestion prudente, nous pouvons continuer à investir, sans alourdir la pression fiscale.